

DOMAT DROIT PUBLIC

RENÉ CHAPUS

DROIT du CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

5^E ÉDITION

D

634

restien

DELTA

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	5
Bibliographie générale	11

PREMIERE PARTIE

INTRODUCTION A L'ETUDE DU REGIME JURIDIQUE DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	33
L'institution de la juridiction administrative	33
La conception de la justice administrative	34
CHAPITRE I – Les juridictions administratives	45
Section I – Le Conseil d'Etat	52
§ 1 – 1806 : la commission du contentieux	53
§ 2 – 1872 : la justice déléguée	54
§ 3 – 1963 : l'organisation actuelle	55
Section II – Les autres juridictions à compétence générale	61
§ 1 – Les tribunaux administratifs	62
§ 2 – Les cours administratives d'appel	67
§ 3 – Les conseils du contentieux administratif	73
Section III – Les juridictions spéciales	75
§ 1 – Classification des juridictions spéciales	78
§ 2 – Le critère de la qualité de juridiction	87
§ 3 – Le critère du caractère administratif d'une juridiction	94
CHAPITRE II – Les sources du statut de la juridiction administrative ...	97
La part du droit international	97
Les principes constitutionnels	111
Section I – L'organisation des juridictions	113
Section II – La détermination de la compétence	115

Section III – L'établissement du régime procédural	123
§ 1 – Le caractère réglementaire de la matière	130
§ 2 – Les règles jurisprudentielles	138
§ 3 – L'autonomie de la procédure juridictionnelle administrative	148
CHAPITRE III – La structure du contentieux administratif	153
Edouard Laferrière et la théorie du contentieux	153
Contentieux objectif et contentieux subjectif	154
Section I – Le contentieux de l'excès de pouvoir	156
A – Le recours pour excès de pouvoir, procès fait à un acte	162
B – Le recours pour excès de pouvoir, recours d'utilité publique	168
C – Le recours pour excès de pouvoir, recours d'ordre public	170
Section II – Le contentieux de pleine juridiction	172
A – Le recours ordinaire de plein contentieux	175
B – Les recours objectifs de plein contentieux	176
C – Le recours en interprétation	182
Section III – Le contentieux des poursuites	182
SECONDE PARTIE	
LA COMPÉTENCE DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES	189
Le juge de droit commun en premier ressort de l'an VIII à 1953	189
CHAPITRE I – Les principes	193
Section I – Le caractère d'ordre public des règles de compétence	196
Section II – La plénitude de juridiction du tribunal saisi	207
Section III – L'interdiction des jugements d'incompétence	211
CHAPITRE II – La compétence d'attribution	217
Section I – La compétence du Conseil d'Etat en tant que cour suprême	217
Section II – La répartition de la compétence d'appel	221
Section III – La répartition de la compétence de premier ressort	231
La compétence directe du Conseil d'Etat	233

§ I – Les compétences procédant de l'objet des litiges	235
I – Compétences d'ordre général	236
A – Recours pour excès de pouvoir contre les décrets	236
B – Recours pour excès de pouvoir contre certaines décisions ministérielles	238
C – Recours pour excès de pouvoir contre les décisions des organismes collégiaux à compétence nationale	242
II – Compétences relatives à des contentieux particuliers	247
A – Litiges d'ordre individuel des fonctionnaires nommés par décret du président de la République	247
B – Contentieux de la composition de certains organismes	250
C – Autres attributions de compétence	252
§ II – Les compétences liées à l'intérêt d'une bonne administration de la justice	254
I – Litiges nés hors des territoires soumis à la juridiction des tribunaux administratifs et des conseils du contentieux administratif	255
II – Recours dirigés contre les actes administratifs dont le champ d'application dépasse le ressort d'un seul tribunal administratif	257
II – La connexité en matière de compétence de premier ressort	264
§ III – La compétence directe du Conseil d'Etat à l'égard des recours en interprétation et des recours en appréciation de légalité	271
CHAPITRE III – La compétence territoriale	273
Section I – La compétence territoriale des tribunaux administratifs	274
§ I – Critère de principe	276
§ II – Critères dérogatoires	276
§ III – Cas particuliers	286
Section II – La compétence territoriale des cours administratives d'appel	287

TROISIEME PARTIE

LES RECOURS JURIDICTIONNELS	289
Le principe de l'exercice facultatif des recours	290
Le principe de l'effet non suspensif des recours	294
CHAPITRE I – Le régime de la recevabilité des recours	301

Section I – Les principes	304
§ 1 – L'irrecevabilité des autorités administratives à demander le prononcé de mesures qu'elles ont le pouvoir de prendre	304
§ 2 – La faculté d'exercer un recours administratif conservant le délai du recours juridictionnel	312
§ 3 – Le caractère d'ordre public des règles de recevabilité et le régime des régularisations	332
Section II – Les conditions de recevabilité relatives au requérant	341
§ 1 – La capacité d'agir en justice	341
§ 2 – La représentation du requérant	344
§ 3 – L'intérêt donnant qualité à agir	360
A – Conditions générales	367
B – Les recours des associations et syndicats	375
C – Les butoirs	381
Section III – Les conditions de recevabilité concernant le recours	392
§ 1 – Les règles de forme	392
§ 2 – La décision préalable	404
A – Les exceptions à la règle de la décision préalable	409
B – L'exigence d'une décision	412
C – Les décisions insusceptibles de recours	444
§ 3 – Le délai	462
A – Les recours recevables sans condition de délai	471
B – Le déclenchement du délai	477
C – La prorogation du délai	493
D – L'expiration du délai et ses conséquences	500
HAPITRE II – Le régime de la coexistence entre le recours pour excès de pouvoir et le recours de plein contentieux	531
Section I – L'ouverture du recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables d'une opération relevant du plein contentieux	532
A – Les actes susceptibles de recours pour excès de pouvoir en matière de contentieux électoral	533
B – Les actes susceptibles de recours pour excès de pouvoir en matière de contentieux fiscal	545
C – Les actes susceptibles de recours pour excès de pouvoir en matière de contentieux contractuel	548
Section II – La substitution du recours pour excès de pouvoir au recours de plein contentieux	557

Section III – Le relais du recours pour excès de pouvoir par le recours de plein contentieux	566
CHAPITRE III – Les recours en déclaration	569
Section I – Les recours en interprétation et en appréciation de légalité en tant que recours incidents	573
Section II – Le recours direct en interprétation	576
Section III – Le renvoi au Conseil d'Etat des questions de droit nouvelles ...	579
 QUATRIEME PARTIE	
L'INSTANCE	583
CHAPITRE I – Les éléments constitutifs de l'instance	587
Section I – Les parties et les participants à l'instance	588
§ 1 – L'intervention volontaire	589
A – L'intervention accessoire	589
B – L'intervention principale	594
§ 2 – L'intervention forcée	596
A – L'appel en cause	597
B – L'appel en garantie	597
C – L'appel en déclaration de jugement commun	598
§ 3 – L'appel en cause pour observations	599
Section II – Les conclusions	600
Section III – Les moyens	605
§ 1 – Les moyens de légalité	607
§ 2 – Les moyens voués au rejet	611
A – Les moyens manquant en fait	611
B – Les moyens irrecevables	613
C – Les moyens inopérants	617
§ 3 – Les moyens d'ordre public	625
A – Les moyens de portée générale	627
B – Les moyens ayant un caractère spécifique	631
CHAPITRE II – L'instruction	634

Section I – Les caractères généraux de la procédure d’instruction	635
A – Procédure écrite	636
B – Procédure inquisitoriale	638
C – Procédure contradictoire	639
Section II – Le déroulement de la procédure d’instruction	648
§ 1 – La communication des mémoires et des pièces	648
A – Les mémoires	649
B – Les pièces	651
C – Le régime des délais	652
§ 2 – Le prononcé de mesures d’instruction	659
A – Les différentes mesures d’instruction	661
B – Régime général des mesures d’instruction	672
C – La prise en considération de la chose jugée au pénal	675
Section III – La phase terminale de l’instruction	677
A – La clôture de l’instruction	677
B – La convocation à l’audience	680
C – La préparation du délibéré	682
CHAPITRE III – Le jugement	688
Section I – L’obligation de juger et les pouvoirs du juge	691
§ 1 – Portée de l’obligation de juger au regard des conclusions du recours	695
A – L’obligation de statuer dans la limites des conclusions	695
B – Les cas de dispense de l’obligation de statuer sur les conclusions présentées	702
§ 2 – Portée de l’obligation de juger au regard des moyens en cause ...	714
A – Hypothèse où il y a rejet au fond	715
B – Hypothèse où le demandeur obtient satisfaction	716
§ 3 – Portée de l’obligation de juger, compte tenu des pouvoirs statutaires du juge	718
A – Le principe de la prohibition des injonctions aux personnes publiques	719
B – Le principe de l’exclusion du recours en annulation formé par les cocontractants contre les mesures prises par les personnes publiques dans leurs relations avec eux	729
C – Le principe interdisant au juge de se comporter en administrateur	735
Section II – L’élaboration et le prononcé du jugement	744
§ 1 – Type et composition de la formation du jugement	746
A – Les règles textuelles	746
B – Le nombre des juges	747

C – L'exigence d'impartialité	748
§ 2 – De l'audience au délibéré	755
A – Le principe de la non-publicité des audiences	755
B – Le principe d'invariabilité de la formation de jugement	761
C – Le principe du secret du délibéré	761
§ 3 – Le contenu du jugement	762
A – Les visas	762
B – Les mentions de régularité procédurale	763
C – Les motifs	765
D – Le dispositif	766
Section III – Les suites et effets du jugement	777
§ 1 – La notion d'autorité de la chose jugée	780
A – Les trois identités de l'art. 1351 C. civ.	782
B – La distinction entre l'autorité relative et l'autorité absolue de la chose jugée	786
C – La chose jugée et le règlement de juges	792
§ 2 – Les conséquences des jugements de condamnation ou d'annulation ..	795
A – La diversité des conséquences des annulations pour excès de pouvoir	796
B – Les dérogations au principe de la rétroactivité de l'annulation ..	819
C – Le principe de l'obligation d'exécuter la chose jugée	826
§ 3 – Les difficultés et refus d'exécution de la chose jugée	834
A – Cas de méconnaissance de la chose jugée	836
B – Conséquences et sanctions de la non-exécution de la chose jugée ..	840
C – La prévention de l'inexécution et l'incitation à exécuter	850

CINQUIÈME PARTIE

LES VOIES DE RECOURS	855
Le principe de l'effet non suspensif des voies de recours	855
La question de la classification des voies de recours	859
CHAPITRE I – Le recours en appel	865
Section I – L'exercice du recours en appel	869
A – Les conditions générales de recevabilité de l'appel	872
B – L'appel incident	879
C – L'appel provoqué	885

Section II – Le rejugement du litige	892
A – Les conclusions	896
B – Les moyens	899
C – La décision de la juridiction d'appel	905
Section III – L'annulation du jugement pour cause d'irrégularité et l'évocation	909
A – Le principe de la liberté d'évoquer	912
B – Les cas d'ouverture à évocation	916
C – Observations terminales	919
CHAPITRE II – Le recours en cassation	922
La loi du 31 décembre 1987	922
La fonction du recours	923
Recours en cassation et recours pour excès de pouvoir	924
Section I – L'exercice du recours en cassation	927
A – L'ouverture de plein droit du recours	928
B – Les conditions de recevabilité	928
C – La procédure préalable d'admission	932
Section II – Les moyens de cassation	934
A – Le principe de l'irrecevabilité des moyens nouveaux	935
B – La contestation de la régularité externe du jugement	939
C – La contestation du bien-fondé du jugement	940
Section III – La décision de la juridiction de cassation et ses suites	955
A – Le rejet du recours	955
B – La cassation du jugement et la question du renvoi	956
C – Le règlement au fond du litige	962
CHAPITRE III – Les voies de recours spéciales	968
Section I – Voies de recours ouvertes, sauf textes contraires, devant toutes les juridictions	968
A – Le recours en interprétation	968
B – L'opposition	970
C – La tierce opposition	971
Section II – Voie de recours dont l'ouverture est subordonnée à l'existence d'un texte. Le recours en révision	979
Section III – Voies de recours ouvertes même en l'absence de texte, mais devant certaines juridictions seulement	981
A – Le recours en rectification d'erreur matérielle	981
B – Le recours dans l'intérêt de la loi	988

SIXIEME PARTIE

LES PROCEDURES D'URGENCE	991
CHAPITRE I – Le constat d'urgence et le référé administratif	995
Section I – Les pouvoirs du juge	997
§ 1 – Le constat d'urgence	1000
§ 2 – Le référé de droit commun	1003
A – Le référé conservatoire	1004
B – Le référé-instruction	1013
C – Le référé-provision	1019
§ 3 – Les référés spécifiques et autres procédures d'urgence spéciales	1023
Section II – La compétence	1036
Section III – La procédure	1040
CHAPITRE II – Le sursis à exécution des décisions administratives	1054
Section I – La recevabilité	1060
Section II – La procédure d'instruction et de jugement	1069
Section III – Les conditions de fond d'octroi du sursis	1081
§ 1 – Le régime de droit commun	1081
A – L'exigence du risque de conséquences difficilement réparables	1082
B – L'exigence de moyens sérieux	1088
C – Le pouvoir de libre appréciation du juge	1091
§ 2 – Les régimes spéciaux	1092
CHAPITRE III – Le sursis à exécution des jugements	1097
INDEX ALPHABETIQUE	1105

DROIT PUBLIC

Droit parlementaire, Pierre AVRIE, et Jean CLAUDE

Médias et sociétés, 7^e éd., François BAUJESDroit institutionnel de l'Union européenne, 1^{er} éd., Jean BOUTIERHistoire de l'administration française — 17^e et 18^e siècles, 2^e éd., François BURDEAU